

HENRI CORNEILLE AGRIPPA

TRAITÉ DE
L'EXCELLENCE DE LA
FEMME.

TRAD. LOYS VIVANT

ED. 1578

À Madame de Saint Georges de Clermont.

Madame, c'est chose résolue et arrêtée entre tous ceux qui ont remâché les hauts secrets de la police humaine, que les hommes suivent presque autant de diverses manières de vivre qu'ils sont en nombre : toutefois, ils ne se peuvent pas exempter de ce qu'ils doivent faire sans leur désavantage, soit qu'ils soient en public ou en particulier, en un palais ou en leur [2] maison, soit qu'ils suivent un état plus libéral ou plus mécanique. Bref, de quelque âge, qualité, ou condition qu'ils soient, d'autant que tout leur honneur, lequel jamais homme bien né ne refusa, ou leur déshonneur dépend de l'exercice ou mépris de celle-ci. Ce qui fait que nous sommes naturellement conduits à nous y employer de tout notre pouvoir, et à tracer la vérité des choses qui peuvent tomber en notre entendement, puis qu'il est le vrai guide de nos sûres actions. Et qu'un chacun se sentant libéré et déchargé d'affaires ou autres soins, désire toujours voir, ouïr et apprendre quelque chose, et s'estime principalement plus qu'un autre, quand il a pu sonder jusqu'à la connaissance des choses secrètes et dignes d'émerveillement. Or de moi, encore que j'ai été poussé d'un si bon zèle de vérité, j'ai enfin découvert quelque chose de singulière remarque, [3] et qui semble être admiré par la plus grande part des hommes, lesquels, comme les chassieux, craignant le soleil, clignent les yeux de peur de voir la vérité : laquelle se montrera en ce présent traité, de l'excellence qui est au sexe féminin, depuis long temps ensevelie par la malice des hommes en une très profonde oubliance et mépris. Mais, remise au-dessus par l'habileté de l'un des plus enrichis de rare savoir entre ceux qui en aient jamais fait profession : je n'ai pensé toutefois (encore que quelques uns en voulussent, peut-être, faire leur profit) être vu mériter plus qu'un autre, si m'étant tombé entre les mains ce petit livre-ci : petit, dis-je, de paroles, mais très grand pour la vérité qu'il contient, je me suis efforcé de le traduire le plus fidèlement que j'ai pu de la langue latine, pour le publier en la nôtre vulgaire. Mais j'ai seulement été [3] persuadé à ce faire, espérant m'éloigner de toute chute déshonnête, me préparant au devoir duquel je suis votre tenu et obligé par les biens et l'honnêteté qu'il vous a plu me faire, et pour l'affection que vous avez encore

pour le présent de me retenir pour l'un de vos très humbles serviteurs, voire absent. Et d'autre part, ce seul point ici me devait assez inciter, quand il n'y aurait que la souvenance qui m'est venue des propos desquels par manière de devis, j'ai tenu quelque fois en votre présence avec Mademoiselle votre fille et vous reconnaissant comme très compétent arbitre des discussions entreprises entre nous sur l'excellence des femmes. Elle, tenant son parti au possible et d'une merveilleuse assurance ; et moi, défendant le mien par tous les moyens qui me survenaient pour l'heure. Ainsi, étant demeuré en cette opinion, que les femmes [4] ne purent être dignement comparées aux hommes en cas de vertu et bonté, et m'étant résolu d'y poursuivre le reste de mes ans, je me suis depuis senti piqué d'un remords de conscience, pour m'être bandé entre une pure et simple vérité et ai presque craint de vous avoir causé une défiance de mon opiniâtreté, laquelle il n'y aurait personne qui la pu défendre et exciper envers vous, maintenant que ma condition m'a éloigné, et de votre maison et du lieu où je vous pouvais être agréable, à raison de Monsieur votre fils qui y est à nourrisse au sein des arts et sciences, desquelles j'ai servi de secrétaire environs trois années. Mais là-dessus, m'étant proposé le bon conseil duquel vous avez en toutes vos actions la prudence et sagesse qui reluit en vous, votre discrétion certaine du bien et du mal qui n'est moins excellent, la diversité [4] des langues qui vous sont familières, et l'assidue lecture que vous faites des bons Auteurs et des histoires tant sacrées que profanes, à laquelle vous vous êtes adonnées dès votre premier âge, avec une civilité qui les accompagne en vous : je me suis redonné une espérance, voire me suis presque totalement assuré que vous n'auriez mesuré mes paroles, comme l'on dit, au pied levé : mais que vous auriez pardonné aux trop importuns discours, et le plus souvent, mal arrangés, avec lesquels communément la jeunesse de Minerve se fait un mur d'airain, et se laisse transporter sans avoir égard aux compagnies où elle se trouve, s'estimant être toujours en même liberté d'affections et paroles, de laquelle elle sert de patron ou à ses disciples ou à ses compagnons, entre les clôtures des collèges. Et quand ainsi serait, (qui ne fera de contre grâce) que j'eusse laissé matière à quelque incident, par lequel [5] j'en pusse être appelé par devant vous, je me suis proposé de pratiquer la coutume générale de

ceux qui, pour légitime empêchement, ne pouvant comparaître en personne au jugement auquel ils ont été appelés, se constituent des procureurs en cause et avec tout pouvoir, et baillent cautions à leurs parties, qui doivent répondre pour eux corps pour corps, biens pour biens, soit qu'ils doivent amender la faute qu'ils ont commise, soit qu'ils doivent (comme il advient quelquefois) recevoir sentence à leur profit. Ce que je m'estimerais avoir heureusement mit en effet, quand je ne me serais point mis en peine pour employer personnes notables, qui dussent répondre de moi, selon que vous eussiez pu désirer. Mais, quand j'aurai entendu que ce petit livre sera le bien venu entre vos gracieuses mains, au nom de celui qui par sa bonté l'a premièrement mis [5] en langue latine, et de moi qui pour obéissance que je vous dois l'ai traduit en notre langue française pour vous en saluer en tout bon encontre de tout heur et félicité, le long de l'année pour vous et toute votre noble famille. Encore qu'à la vérité, je n'attende que l'heure à ouïr dire de quelques uns qui ne sauront ce que sera, que j'eusse été mieux conseillé si je ne vous eusse plutôt rien présenté, que de vous présenter si peu de chose, à vous, Madame, qui méritez tout ce qu'un gentil esprit pourrait faire de gentillesse et d'excellence. Auxquels je garde le change tout fait et leur dis qu'ils ne me feront point changer de couleur, pour m'avoir couvé cette jalousie en leur cœur, m'assurant qu'il m'est aussi bien permis de vous le dédier, à vous dis-je Madame, qui vous distinguez en vertu entre les Dames et Demoiselles de notre [6] Anjou. Ni plus ni moins que la Lune par sa clarté entre les étoiles et autres luminaires ordonnées pour la nuit, qu'il a été à notre auteur Henry Corneille Agrippe de le vouer à cette bonne dame Marguerite, Impératrice d'Autriche, et Duchesse de Bourgogne. En quoi il est tout apparent qu'il ne se puisse faire autrement que ce petit livre ici ne rencontre toute faveur à l'endroit de toutes gens d'honneur, vu qu'il semble avoir été seulement destiné pour présenter aux deux perles de noblesse de leurs temps et de leur pays, en deux diverses langues. Donc, je ne me remuerai pas beaucoup pour les vains aboiements de ceux auxquels l'envie aura conçu un venin, qu'ils voudraient bien vomir sur moi ; ayant un souverain remède et contrepoison tout prêt pour me secourir, si besoin est, qui est la suffisance de mon auteur, la grandeur de la matière, et [6] la faveur

des dames auxquelles elle a été vouée. Desquelles la devancière comme par sa dernière volonté a ordonné qu'elle fût chérie par sa postérité, laquelle ne voudrait être tant ingrate qu'elle n'obéisse à une si juste requête et dernière ordonnance d'une si noble dame. Et l'autre qui est vous, Madame, l'avez prise sous la tutelle et sauvegardée de votre nom vertueux, auquel il n'y a personne bien avisée qui refuse toute reconnaissance et devoir d'obéir, vu que même la vertu a cela de propre qu'elle est non seulement respectée des bons, mais aussi des mauvais, lesquels font grande estime des hommes qui en sont héritiers, encore qu'ils ne les aient jamais vus. Ce qui est la cause que je crois fermement que, puisqu'il vous plaît d'avouer ce mien petit labour pour votre, que je n'ai plus occasion de me soucier au reste, mais de [7] me réjouir avec Agésilas, d'être au gré de ceux qui m'auraient pu et me pourraient librement reprendre et blâmer si je faillais en quelque chose ou sorte que ce soit. Et quand bien serait que je ne serais au goût de diverses couches, je serais en partie (s'il m'étais permis de ce faire) comme faisait ce brave trompette Dyonisiodore, qui s'estimait à honneur de ce que jamais homme ne l'avait ouï sonner ni sur l'eau en quelque vaisseau, ni auprès de quelque fontaine comme avait Ismène autre bon trompette de Thèbes : voulant donner à entendre, par cela, qu'il ne s'était jamais plu et arrêté aux bruits et chères des ignares, et de ceux de basse étoffe. Mais que ce lui était assez d'être approuvé de peu d'hommes et de savants. Ainsi donc Madame, vous me ferrez s'il vous plait autant et plus que tous les hommes, qui en voudraient juger, [7] recevant ce gage de mon affection d'aussi bon cœur que je vous le présente, vous suppliant de n'avoir point tant d'égard sur mon parler assez mal grossièrement filé, qu'à la matière et au sens compris en celui-ci, et au devoir qu'avez acquis si grand sur mon petit esprit, qu'il ne lui est possible de répondre à la moindre partie de vos mérites. Sur quoi me reposant du tout, je vous saluerai de mes très humbles recommandations, et prie Dieu, Madame, qu'il vous accroisse en tout heur et prospérité et continue en votre postérité les grâces desquelles il vous a données. De Paris. Ce 20 juillet 1578.

Par votre très humble et très obéissant serviteur, Lois Vivant.

[8] À l'anagramme de Madame de Saint George de Clermont.

Jeanne de Périers.

Reine de Phrenaisie.

Sonnet.

Comme un cheval rétif, qui regimbe, indomptable,

Encontre l'éperon, dont il ne lui chaut pas,

Renverserait bien tôt le Chevalier en bas

Qui ne lui tiendrait court la bride raisonnable.

Notre cœur tout ainsi aux vices accablés

De ses affections suivrait le vilain pas

Désordonnément courant après les faux appas

Que nous dresse et la chair, et le monde et le diable.

Si la sainte raison, et la crainte de Dieu

L'affourchant hardiment, n'arrêtait peu à peu

Avec un sage frein l'erreur de sa furie.

Par art il n'est cheval qu'on ne façonne bien,

Les désirs insensés gagner ne peuvent rien

Sur Jeanne de Perier, Reine de Phrénaïsie.

[8] Sur sa traduction

Sonnet.

Toi, qui par ci devant as par ton vain langage

Levé le masculin, et plus que de raison,

Et qui n'en as voulu faire comparaison
Avec le féminin, lui faisant cet outrage.
Ferme, ferme ta bouche, et fait apprentissage
De bien et mal parler, et en quelle saison
De qui, quoi, et comment de peur que l'occasion
De te le rejeter, ne te face plus sage.
S'il fallait l'un et l'autre ensemble balancer,
Le masculin ne peut l'autre récompenser
Dont si tu doutes encore comme de chose obscure,
Prends-moi notre Agrippa pour un riche témoin,
Qui du meilleur a embrassé le soin,
Qui te fera changer propos je m'en assure.
Sur l'excellence de la femme.
À Monsieur Vivant.
Ton esprit, ta voix, ta plume,
Invente, prononce, écrit,
Si que par voix, plume, esprit,
Tu t'avives, engraves, enclumes,
I. DE BOISSIERES.

[9] DE L'EXCELLENCE ET NOBLESSE DE LA FEMME

par Henri Corneille Agrippe

Dieu très bon et le très grand, créateur de toutes choses, le père et le seul bien de l'un et de l'autre sexe, très abondant en toute puissance et fertilité, a créé l'homme mâle et femelle, remembrances de sa propre divinité. Lesquelles deux natures ne sont différentes l'une d'avec l'autre que pour raison de la situation des parties du corps, auxquelles l'usage d'engendrer requérait une différence et variété nécessaire. [9] Mais il a donné une même forme d'âme et en aucune façon différente au mâle et à la femelle. Entre lesquelles formes ne se trouve aucune séparation de sexe et diversité de nature. La femme a été douée d'un même sens, entendement, raison et parole que l'homme : avec ce, elle tend à un même but de béatitude et de félicité que lui. En laquelle il n'y aura aucune division et diversité de nature humaine. Car, suivant la vérité de l'Évangile : Ceux qui ressusciteront en leur propre nature ne s'éploieront pas au devoir auquel ils s'adonnaient durant la première vie, mais il leur a été promis sous assurance qu'ils seraient faits semblables aux Anges. Il s'ensuit qu'il n'y a point de prééminence de noblesse entre l'homme, et [10] la femme, qui puisse être prétendue de la part de l'un ou de l'autre, à cause de son essence et substance spirituelle. Mais bien qu'à tous deux a été cédée par la nature une égale et juste part d'une franche réputation et liberté. Or, quant à ce qui reste à l'homme, outre la divine essence de son âme : en ce l'engeance très louable des femmes devance par tous points la rude et lourde race des hommes. Ce qu'un chacun aura pour arrêté et du tout assuré par-devers soi, quand je me serai acquitté selon mon mieux de déclarer ceci même (qui est l'intention de cette mienne entreprise), sans que je me veuille aider d'aucun déguisement, fausseté, ou fard de paroles, ni même de quelques surprises des Logiciens, sous la faveur desquelles [10] un bon nombre de ces philosophes à gages et à sots honneurs a de coutume d'attraper et empiéger les hommes simples et prompts à croire, mais seulement j'ai délibéré de me fonder tant sur la défense des auteurs suffisants et bien reçus, et sur la vérité des choses passées, desquelles les histoires font foi, que de me cautionner par les

témoignages des lettres saintes et sacrées, et pareillement par les lois et ordonnances portées en l'un et l'autre droit. Donc, afin que je commence à entrer en matière, je dis que d'autant que la femme a reçu un nom plus excellent que l'homme, qu'elle a aussi été faite d'autant plus excellente que lui. Car ce nom (Adam) signifie terre, et Ève vaut autant à dire [11] que vie. Or, d'autant que la vie est beaucoup plus noble que la terre, la femme aussi doit être en équipollence plus anoblie et respectée que l'homme. Et il ne faut point que quelqu'un s'avance pour dire que c'est un trop frêle argument d'asseoir jugement et de tirer les choses en conséquence par leurs noms et appellations, car nous savons fort bien que le souverain ouvrier de tout ce qui est, en premier a connu et fait les choses, avant de les appeler par leurs noms. Lequel (comme il est très assuré), vu qu'il n'est pas possible qu'il se soit trompé et mépris d'avoir donné les noms aux choses à la volée et sans raison, ne leur a forgé des noms sous autre égard et intention, que pour représenter leur naturel, leur propriété et leur [11] usage. Aussi, est-ce là la propre vérité des noms anciens, comme même les lois romaines nous en fournissent le témoignage, lesquelles devaient être convenables et propre aux choses, et donner plein et entier avertissement et connaissance de la nature de celles-ci. Et partant les raisons causées de l'origine et force des mots sont de grande autorité parmi les Théologiens et Jurisconsultes. Comme l'on peut voir en ce qui se lit, dans ce qui est écrit à propos de Nabal, lequel selon la propriété de son nom était fou, et sa folie se rencontre avec son nom. Pour ce, saint Paul en l'épître aux Hébreux, voulant montrer l'excellence de Jésus Christ, se sert de cet argument. Car il dit pour la même raison, que l'effet de sa grâce est bien meilleur [12] que celui des Anges. Aussi a-t-il été héritier d'un nom bien plus excellent par-dessus eux. Et en un autre passage il dit ces propos : Il lui a été donné un nom qui est par-dessus tout autre nom, afin que tout ce qui est aux Cieux, en la terre, aux Enfers ait à fléchir le genou et à s'humilier au nom de Jésus Christ. Avec ce nous voyons comme la force de l'un et de l'autre droit gît pour la plus grande part aux obligations et tenues des paroles en la signification de ces déclarations. Et comme elle consiste aux offres et conditions faites et reçues de bouche, et en telles semblables usances de droit, comme aussi en la

subtilité et application du droit expressément couché par écrit, ainsi que l'on peut voir par les titres et défenses [12] du droit canon e civil. Car en droit, les raisons sont prises de l'interprétation des mots et des noms. Outre ce, de l'origine et considération, et pareillement de l'ordre et agencement de ceux-là. Et, à la vérité, l'on recherche en droit très soigneusement les sens des dictons, pour en tirer quelque interprétation. Saint Cyprian en ce traité qu'il a fait contre les Juifs, démontre que le premier homme a eu son nom des quatre coins du monde, et dit que le nom d'Adam est presque autant que si l'on disait en Grec *ἀνατόλη δύσις ἀξκτος μεζεμβξία*, qui signifie autant qu'Orient, Occident, Septentrion et Midi. Et au même livre il interprète le nom d'Adam, pour autant, dit-il, que de terre il avait été fait chair. Bien [13] que cette exposition-là ne s'accorde pas avec la tradition de Moïse, pour autant que le nom d'Adam ne s'écrit pas avec quatre lettres en langue hébraïque, mais par trois seulement. Cette exposition-là, néanmoins, ne doit point être blâmée en si saint personnage, qui n'avait point eu la connaissance de la langue hébraïque ; vu que plusieurs autres saints interprètes des lettres sacrées ont bien ignoré avec lui, et sans toutefois faillir grandement. Que s'il ne plait avoir la patience avec moi, de prendre un pareil congé, m'étant permis de forger à plaisir le tout à l'honneur et louange du sexe féminin, une pareille recherche de la vérité du nom (Ève) qu'il me soit libre à tout le moins de dire ce seul mot selon les secrets et mystères [13] des Cabalistes, que le nom de la femme a plus d'alliance avec le nom ineffable de la divine toute puissance, qui est de quatre lettres, que le nom de l'homme lequel ne convient pas avec le nom de Dieu ni en caractères, ni en figure, ni en nombre. Mais nous nous déporterons pour le présent de ces raisons cachées, pour autant qu'il y en a bien peu qui les aient entendues. Aussi qu'elles désireraient plus ample discours et déclaration, qu'il n'est raisonnable d'être rapportées en ce lieu-ci. Recherchons donc comme l'on dit, un peu plus curieusement les écritures, en continuant le fil de notre propos dès la naissance du monde, et discourrons de combien la femme a été [14] partie de plus d'autorité par-dessus l'homme en premier rang et ordre de création. Nous savons donc que toutes les choses qui ont été créées de Dieu très bon et très grand, diffèrent principalement par ce point ici, que les unes doivent

toujours durer en leur entier, affranchies de toute corruption, et les autres sont sujettes à dégâts et corruption. Et est à savoir qu'en la création de celles-ci, Dieu a tenu un tel ordre, que commençant à ce qui était le plus excellent d'une sorte, il a voulu finir et se reposer en ce qui était très noble de l'autre, et par ainsi, il a premièrement créé les Anges et les âmes hors de toute corruption. Et saint Augustin veut conclure que l'âme de notre premier père avait été créée [14] ensemble avec les Anges, avant que le corps eut été créé et formé. Après, il a créé les corps incorruptibles, comme sont les cieux, les étoiles, et les éléments, qui de vrai sont incorruptibles, mais toutefois assujettis à diverses mutations, de la substance desquels il a composé toutes les autres choses qui ne sont pas de perpétuelle durée, à commencer par celles qui étaient les moindres et les plus viles, et puis poursuivant par certains degrés de dignité au parfait accomplissement de tout l'univers. De là sont premièrement sortis les minéraux. Secondement les corps qui s'enforcissent en croissant, comme les plantes et arbres, puis après ceux qui participent de moitié à la [15] nature des plantes et des animaux comme les huitres et les éponges. Après lesquels ont été créés les animaux brutaux, chacun en son rang, comme ceux qui rampent, qui nagent, qui volent, et ceux à quatre pieds. Et finalement, il a créé deux hommes à son image et semblance, à savoir le mâle le premier, et la femelle la dernière, en l'œuvre de laquelle les cieux ont été parfaits, la terre, et tout l'enclos et l'appareil du monde. Car le créateur venant à la création de la femme, s'est reposé en l'achèvement de celle-ci, comme n'ayant rien entre les mains de plus honorable à créer, et en celle-ci s'est comprise et conformée toute la sagesse et puissance du Créateur, outre laquelle il ne se trouve, ni ne se peut penser ou feindre [15] d'autre créature. Donc, attendu que la femme est la dernière créée de toutes les autres créatures, et qu'elle est la fin et le plus parfait accomplissement des œuvres de Dieu, et la perfection de l'univers, qui sera-ce qui dira au contraire, qu'elle ne soit la plus digne en noblesse et grandeur par-dessus toute autre créature ? Sans laquelle ce monde ici (maintenant très bien fourni de tout ce qui lui faut) serait imparfait, lequel n'a pu être comblé de sa perfection, que par la créature la plus parfaite d'entre toutes autres créatures. Ce serait certainement s'éloigner trop de la raison de penser que

Dieu eut achevé une si grand' œuvre par une chose non parfaite. Car d'autant que le monde a été créé de Dieu comme un [16] rond cercle très parfait et entier, il a fallu aussi nécessairement qu'il fut très bien achevé par cette petite partie, laquelle fait une juste liaison et assemblément entre ce qui avait été le tout premier créé avec ce qui avait été le tout dernier. Par ainsi, la femme, pendant que Dieu créait le monde, a été la dernière créée de toutes les autres créatures, quant au temps de l'effet, mais elle a aussi été prédestinée entre les autres, et conçue de l'entendement Eternel la première de toutes, tant en autorité qu'en dignité, ainsi qu'il est écrit d'elle par le Prophète. Avant que les cieux fussent créés Dieu l'avait élevée, et avant élevée pour habiter en son tabernacle. Car c'est là même la commune façon de parler de ceux qui font profession [16] de philosophie, que la fin est toujours la première en intention, et la dernière en exécution. Or donc la femme fut le dernier chef-d'œuvre de Dieu, laquelle il a mise en ce monde. Comme la Reine et dame de celui-ci en son palais, déjà apprêté pour elle, accoutré et enrichi de tous les présents et largesses. Ce n'est donc qu'à juste occasion que toute autre créature l'aime, l'honore, la révère, et à bon droit s'esclave à elle et lui obéit, puis qu'elle est la reine de toutes les créatures, la fin, la perfection, et la gloire accompagnée de toutes grâces. Par quoi le Sage parlant d'elle, dit : la compagnie céleste glorifie la noblesse et bonté, au naturel de la femme, voire, Dieu l'a très fort affectionnée entre toutes les créatures. [17] Mais les lettres sacrées nous en donnent encore bien plus riche preuve de combien elle est plus excellente que l'homme et naturellement plus noble. Quand elle a été formée et créée avec les Anges dans le Paradis, lieu très noble et très délicieux, et l'homme non, mais hors de celui-ci, en un lieu champêtre avec les bêtes brutes, et puis après transporté au Paradis, à cause de la femme qui y devait être créée. Et pour cette occasion, la femme par certain don spécial et douaire particulier, comme faite et accoutumée au très haut lieu de sa création, regardant du plus haut qui se puisse trouver, n'est jamais sujette à étourdissement de tête, ni à éblouissement des yeux, comme il advient coutumièrement [17] aux hommes. D'avantage, s'il advient d'aventure qu'un homme et une femme soient en danger d'être noyés sans espérance d'aucun secours, la

femme flottera par-dessus plus longtemps, et l'homme se rassoira et dévalera plus tôt à fond. Mais pour revenir à la démonstration de combien la dignité du lieu apporte de noblesse et de remarque à l'homme, les lois civiles et les règles sacrées nous le montrent à claire vue, et toutes gens et nations ont coutume de prendre garde principalement et remarquer le lieu naturel, non seulement en ce qui concerne les hommes, mais aussi en chacun des animaux, voire en la taxe et prisée des choses sans âme, et plus chacune de celles-ci est née et sortie de meilleur [18] lieu, plus elles doivent être prisées meilleures et plus loyales. C'est pourquoi Isaac défendit à son fils Jacob, de ne pas prendre femme de la terre de Canaan, mais plutôt de Mésopotamie de Syrie, qui étaient de bien meilleure sorte. A quoi l'on peut rapporter à propos ce qui est en saint Jean, quand Philippe disait : Nous avons trouvé Jésus fils de Joseph de Nazareth : auquel répondit Nathanaël : Quoi ? Peut-il venir quelque chose de bon de Nazareth ? Parlons maintenant d'autres raisons. La femme devance l'homme en excellence pour la matière de la création, pour autant qu'elle n'a pas été créée du limon et borbier inanimé, comme a été l'homme, mais d'une matière purifiée, vivifiée, et animée, d'une âme dis-je [18] raisonnable, participante de l'entendement divin. Joint aussi que l'homme a été fait de terre, produisant presque de sa nature toutes sortes d'animaux, étant aidée à ce par l'influence et force active des cieux, mais la femme a été créée par-dessus toute influence et inclination des cieux, et par-dessus toute promptitude et habileté de la nature, sans la coopération d'aucune puissance que de Dieu immédiatement, composée entièrement d'elle-même sans aucun défaut, faisant perdre cependant à l'homme l'une de ses côtes, de laquelle la femme a été créée, à savoir est Ève d'Adam accablé d'un sommeil si profond, qu'il ne s'aperçut aucunement que l'on lui ôtait une côte, laquelle Dieu lui ôta et la donna [19] à la femme. La femme à ce compte est l'ouvrage de Dieu, et l'homme l'œuvre de la nature. Et partant le plus souvent elle est capable de la lumière divine plus que l'homme, de laquelle elle est remplie bien souvent, ce que nous peut témoigner sa netteté et beauté. Car cette beauté n'est autre chose qu'un resplendissement de la grâce de Dieu et apparence de sa lumière aux choses qui sont, laquelle reluit aux corps beaux et bien proportionnés. Il ne faut point douter qu'il n'ait

retenu les femmes pour leur départir abondamment les faveurs et leur assister. D'où vient que la femme a le corps très délicat, soit à la vue soit au toucher, la chair tendre, le teint clair et blanc, le cuir net et bien poli, le chef beau [19] et bien séant, la perruque de bonne grâce, les cheveux soyeux et luisants, dévalant jusques aux plantes des pieds. Le visage vénérable, le regard joyeux, la face la plus belle de toutes créatures, le col blanc comme du lait, le front aisé, ouvert, et bien lissé. Elle a les yeux perçants et étincelants, assaisonnés et modérés d'une gaillardise amiable et d'une grâce attrayante, et au-dessus de ceux-ci, les sourcils tracés subtilement, en forme d'un beau petit pli rond, et avec une planissure bien avenante, séparés également l'un de l'autre, du milieu desquels se continue le nez, bien proportionné, et assis droitement au milieu, sous lequel il y a un os reluisant, enduit et embelli par une certaine composition de lèvres délicates, entre [20] lesquelles se montrent un peu les dent, par le moyen d'un honnête sourire, assorties et arrangées de telle sorte que l'une ne passe pas l'autre. Reluisantes, comme ivoire blanc, et elle en a moins que l'homme, parce qu'elle n'est ni aussi gourmande, ni aussi mordante que lui. Puis les mâchoires et les joues s'élèvent tout à l'entour, moles et rougissantes comme une rose, mêlée d'une petite grâce honteuse : le menton rondelet et plaisant pour être bien décemment vidée. Par là-dessous elle a le col greffé, et assez longuement élevé de deux épaules qui le portent fort proprement. La bouche sucrine et vermeille, d'une juste épaisseur. La voix et le parler gracieux, la poitrine ouverte et s'avancant un peu dehors [20] vêtue raisonnablement d'une blanche charnure, avec une fermeté de mamelles, et semblablement le ventre compassé en rondeur moyennement vouté. Les côtés obéissants, le dos bien uni et élevé, les bras d'honnête étendue, les mains longues et arrondies, les doigts allongés par jointures mignonement façonnées, les flancs et les cuisses en bon point et bien formés, le gras et le mou de la jambe plus charnu, les extrémités des mains et des pieds se finissant en rond, et enfin chaque membre rempli de bon suc et substance. Avec cela, elle a le marcher et l'allure modeste, le port encore mieux séant, les gestes encore plus dignes. Au surplus, très belle et très honnête entre toute créature par un ordre et [21] proportion, figure et disposition de tout le

corps. Et rien ne se trouve point en aucune suite ou espèce de créature, aucune belle à voir plus merveilleuse, ni aucune merveille si belle à voir. De manière qu'il n'y a pas homme, à moins d'être complètement aveuglé, qui ne voie bien que Dieu s'est plu à faire un magasin en la femme, de toutes les beautés, que le monde universel eut pu contenir, et que pour cette raison toute créature s'en étonne, et aime la femme en contemplation de plusieurs choses, jusqu'à là, que nous voyions advenir communément, que les démons et esprits, qui n'ont point de corps, sont si fort épris de l'amour des femmes, qu'il n'est pas possible de plus. Ce qui n'est point une opinion fausse, mais la vérité connue [21] par plusieurs d'expérience. Et pour me taire de ce que les poètes nous ont laissé par écrit des amours des dieux et de leurs amoureuses, comme d'Apollon, de Daphné, de Neptune, de Saumonée, d'Hercules, de Hébé, d'Iole, d'Omphale, et de toutes les autres aimées des dieux, et de celles qu'à tant aimées Jupiter lui-même. Les écritures saintes recommandent aux femmes en fort bonne part en plusieurs passages ce tant divin présent de beauté, amiable aux dieux et aux hommes, par-dessus autres dons de grâce, desquelles elles ont été douées. Suivant laquelle il est écrit en Genèse, que les enfants de Dieu voyant les filles des hommes qu'elles étaient belles, choisirent d'entre elles, celles qu'ils voulurent pour [22] femmes. Nous lisons aussi de Sarah, femme d'Abraham, laquelle fut belle par sus toutes les autres femmes de la terre, voire la plus belle. Par ainsi, quand le serviteur d'Abraham eut vu la fille Rebecca d'une singulière beauté, dit tout bas en soi même : Cette-ci est celle que le Seigneur a préparée à Isaac fils d'Abraham. Abigail, femme de ce méchant homme Nabal, était prudente et courageuse, autant qu'elle était belle à merveilles. Et pour autant elle sauva la vie et les biens de son mari de la fureur de David. Et le mauvais homme fut sauvé par sa belle femme. Car David parla à elle, lui disant : Va paisiblement en ta maison, j'ai ouï ta voix, et j'ai honoré ta face. Car comme ainsi soit que toute [22] beauté soit de l'esprit, de la voix ou du corps. Abigail a été toute belle, en prudence d'esprit, comme en grâce de bien dire, et en la gracieuse façon de son corps. A raison de quoi son mari Nabal étant décédé, elle fut faite l'une des femmes de David. Et Bethsabée fut si noblement belle que David, épris de son amour, l'éleva en dignité royale

par-dessus toutes les autres, l'ayant épousée après la mort de son premier mari. De même Abisaac Sunamite par ce qu'elle était très belle fille, fut choisie à coucher auprès du roi David, pour réchauffer sa vieillesse froide. Par quoi le vieux roi voulut l'accroître en souverains honneurs, et après la mort du roi elle fut maintenue en sa dignité et puissance royale. A ceci se [23] rapporte ce que nous lisons de la beauté merveilleuse de la Reine Valthay et d'Hester, qui fut préférée à elle, et pout l'excellence de sa grâce et beauté fut plus prisée. Nous lisons aussi de Judith, laquelle fut tellement enrichie de beauté de la main du Seigneur, que ceux qui la regardaient devenaient tous étonnés en s'émerveillant. Le même fut de Suzanne, qui était si douillette et belle de visage. Que lisons-nous de Job, lequel, après avoir souffert tant de sortes de tentations, et misères, entre les grandes récompenses que méritait une extrême patience, Dieu lui donna trois filles très belles, et sans comparaison, plus gracieuses que les trois grâces mêmes ; lesquelles n'eurent presque point [23] leurs pareilles en beauté sur toute la terre. Si nous voulons lire les histoires des saintes vierges, pour vrai nous nous émerveillerons combien l'Eglise universelle en les louant solennellement, chante à haute voix leurs merveilleuses et singulières beautés. Mais plus que toutes les autres celle de la princesse, mère de Dieu, Marie, vierge entièrement nette, de laquelle le soleil et la lune s'émerveillent. En la noble face de laquelle reluisait une si grande chasteté et sainte beauté, que bien qu'elle éblouit les yeux et l'entendement d'un chacun la regardant, toutefois jamais ne tomba en faute par ses attractifs, ni même de la moindre cogitation qui se puisse feindre. Ce qui se rapporte des livres sacrés, dans lesquels [24] il est déclaré plus au loin, où il est fait si souvent mention à la beauté des femmes, et ce presque par mots exprès, afin que nous entendions pleinement que la beauté des femmes n'est pas seulement en honnête recommandation envers les hommes, mais aussi envers Dieu. Partant, nous lisons pareillement en d'autres passages de l'Ecriture sainte, comment Dieu commanda que tout mâle de la nature fut tué voire jusqu'aux enfants, mais que les belles femmes fussent gardées. Et au Deutéronome il est permis aux enfants d'Israël de choisir pour eux chacun sa belle femme de leurs captives. Avec cette admirable beauté, la femme a aussi été douée

d'une prééminence d'honnêteté, ce que n'avait pas l'homme. Car les cheveux de la femme descendent si bas [24] qu'ils peuvent couvrir et receler toutes les plus honteuses parties du corps. Aussi, qu'il ne faut jamais manier ces endroits-là aux femmes aux œuvres naturelles, comme il faut coutumièrement aux hommes. Nature a disposé aussi les aines aux femmes pour une merveilleuse grâce, ne s'avancant pas en dehors comme aux hommes, mais référées au-dedans et retenues en un lieu plus secret et plus sûr. Nature a voulu d'avantage que les femmes fussent plus honteuses que les hommes. Il est donc advenu souvent que la femme tombée en danger en raison de quelque abcès fait en ces endroits-là a mieux aimé choisir de mourir que de se bailler à se traiter à la vue et maniement du chirurgien. Même que celles qui [25] sont proches de la mort, et qui sont mortes retiennent encore cette honnêteté de honte, comme il est apparent en celles qui meurent en l'eau. Car selon l'autorité de Plin et le témoignage de l'expérience, la femme s'adente et se penche sur le devant (nature gardant même la honte aux défunes) et l'homme nage, et flotte à la renverse. La plus digne partie de l'homme, par laquelle il diffère des bêtes brutes, et baille à connaître ce qui est de la divine nature en lui, c'est la tête, et en celle-ci principalement le visage. Certainement la tête se défigure, et s'enlaidit aux hommes par le fait de devenir chauves. Au contraire des femmes, lesquelles ont bien si grand privilège de nature, qu'elles ne deviennent jamais chauves. [25] Davantage, le visage devient laid le plus souvent aux hommes par la barbe (qui ne plaît point aux femmes) qu'à peine les pouvait-on différencier des bêtes brutes. Aux femmes, au contraire, le visage demeure toujours net et gracieux, c'est pourquoi il était défendu par la loi des douze tables, que les femmes n'eussent à se raser les joues de peur que la barbe ne leur croisse et que leur honte ne se cachât. Chacun aussi peut prendre un évident argument de la netteté et pureté de la femme, de ce que la femme s'étant une fois bien lavée, l'eau demeurera claire et nette après où elle se sera lavée autant de fois qu'elle aura voulu. Mais l'homme troublera et teindra l'eau autant de fois qu'il se lavera. Les [26] femmes aussi par une ordonnance de nature, sont tous les mois purgées de leurs superfluités, par les endroits plus recelés, lesquels sortent aux hommes continuellement par la face, le plus

digne endroit de tout le corps. D'abondant, vu qu'entre nous animaux il n'a été permis qu'au seul homme de lever la face vers les cieux, nature et fortune ont tant voulu pourvoir à la femme et la protéger, que si par cas d'aventure les femmes tombent, ce ne sera guères qu'à l'envers, et ne se couchent jamais en terre sur le visage qu'elles ne le veuillent. Quoi ? Afin que nous ne délaissions ceci, ne voyons-nous pas que nature a préféré les femmes aux hommes en la procréation du genre humain ? Ce que nous apprenons [26] principalement en ce que la seule semence de la femme (selon qu'en témoignent Galène et Avicenne) est la matière et nourriture du fruit, et non point celle de l'homme, laquelle n'entre en l'autre sinon comme un accident de la substance et du sujet. Car c'est une grande, et la première grâce qu'aient les femmes (comme dit la loi) de concevoir et d'entretenir ce qu'elle a conçu. Pour laquelle cause nous en voyons plusieurs qui ressemblent à leur mère pour ce qu'ils sont engendrés de leur sang. Et cela se connaît principalement en la disposition du corps, et toujours aux mœurs et complexions. Car si les mères sont mauvaises et étourdies les enfants le seront aussi. Si les mères sont sages et bien avisées, leurs enfants [27] aussi se ressentiront de leur avis et sagesse. Mais cela ne se fait pas aux pères, lesquels s'ils sont sages eux-mêmes, ils engendrent toutefois des enfants qui sont lourdauds. Et les pères étourdis produisent aussi des enfants sages, pourvu que la mère le soit. Et il n'y a point d'autre raison, pour que les mères aiment plus leurs enfants que les pères, sinon qu'elles reconnaissent plus de soi en eux que les pères. Pour cette même cause que j'ai dite je crois que nous tenons cela de nature, que nous soyons plus affectionnés à l'endroit de nos mères que de nos pères, et jusqu'à là, qu'il semble que nous n'aimons à escient que notre mère, et aucunement notre père. Pour cette raison la nature a donné tant de force et vigueur [27] au lait de la femme, qu'elle en nourrit non seulement ses enfants, mais aussi qu'il ramène les malades à la santé, et soit suffisant aux grands même pour les remettre à saine vie. De quoi l'épreuve se lit en Valère, d'une certaine jeune fille du peuple, laquelle nourrit ainsi sa mère en la prison, laquelle autrement devait y mourir de faim. En considération de cette pitié, la mère fut sauvée, et leur fut allouée une pension à toutes deux durant leur vie, et la prison fut dédiée en un temple de

Pitié. Or, il est tout certain que la femme a presque toujours été plus pitoyable et miséricordieuse que l'homme. Ce qu'Aristote même donne au partit de la femme comme chose à elle propre. C'est pourquoi je pense que Salomon [28] a dit, que là où il n'y avait point de femme, le malade gémissait, ou bien pour ce qu'elle est d'une merveilleuse adresse et allégresse pour servir aux malades et leur survenir, ou bien, pour ce que le lait, et entre autres celui de la femme, est un présent et souverain remède aux malades proches de la mort, pour les ramener à vie. D'où vient (comme disent les médecins) que la chaleur de leurs tétins approchée de l'estomac de ceux qui sont tous confits en vieillesse, excite en eux la chaleur naturelle, l'augmente, et l'entretient. Ce que savait bien David quand il prit en son vieil âge, Abisaac la fille Sunanite, pour être échauffé par ses embrassements. La femme d'avantage est aussi plus prompte que l'homme à ce sacré [28] devoir d'un chacun se [...] à l'âge de dix ans et plus bas, [...] le plus souvent mariable ; mais l'homme ne l'est que longtemps après. Et même, personne n'ignore qu'il n'y a que la seule femme de tous les animés qui engendrent, qui soit si tôt encline à recommencer cette œuvre, après qu'elle est enceinte, et qu'elle a commencé à porter son fruit au ventre, et même non longtemps après qu'elle est dépêchée de son enfantement, le petit vaisseau de laquelle (qui se nomme la matrice) est tant désireux de la conception de l'homme, que l'on lit qu'elle a conçu quelque fois sans aucune compagnie d'homme. Ainsi le Naturaliste Averroès nous l'a enseigné par écrits, d'une certaine [29] femme, qui reçut la semence de l'homme lorsqu'elle était aux bains. Il y a une autre incroyable merveille de nature, avec celle-ci, c'est que si l'appétit prend à une femme grosse de manger des viandes sans être cuites, et des poissons tout crus, et comme le plus souvent, des charbons, du borbier, des pierres, métaux et venins même ; elle les pourra digérer sans aucun mal ou danger de sa personne, et les convertira en saine nourriture de son corps. Personne au reste ne s'étonnera, combien nature se plait à produire d'autres plus grandes merveilles aux femmes que celles-là dont nous avons parlé. Si pour le moins il a lu et entendu les livres des philosophes et médecins, desquels je veux seulement rapporter un exemple [29] que j'ai à la main et à propos. Les fièvres qui viennent tous les mois aux femmes, outre qu'elles

guérissent des fièvres quartes, de la rage, du haut mal, de la ladrerie, des appréhensions mélancoliques, de furie, et plusieurs autres très dangereuses maladies semblables, elles montrent beaucoup d'autres effets, et non moins sujets à émerveillement, et entre autre de ceux-là elles éteignent les embrasements, elles apaisent les tempêtes, repoussent les dangers des flots des eaux, éloignent toutes choses nuisibles, délient et défont tout les enchantements et chassent les mauvais esprits. Or ce n'est point mon dessein de prouver à présent tout ce qui resterait bien, j'ajouterai encor toutefois comme en surcroit, ce peu ici, que selon [30] les traditions des Médecins et philosophes, prouvées par l'usage et expérience, les femmes ont des dons de grâce en elles tant singuliers, qu'elles mêmes se peuvent apporter santé par le moyen de leur douaires propres et naturels en toutes sortes de maladies, voire sans user d'aucune drogue étrangère et moyens empruntés d'ailleurs. Mais c'est ici une chose merveilleuse par-dessus toutes les autres, que la femme seule a pu produire et engendrer la nature humaine sans l'accès de l'homme. Ce qui n'a pas encore été donné aux hommes. Ce que certainement les Turcs et les Maométistes tiennent pour certain, qui croient que plusieurs ont été conçus entre eux, sans semence d'homme, lesquels ils appellent [30] en leur langage *Nesesogli*, et dit on qu'il y a des îles, où les femmes conçoivent par les soufflements des vents. Ce que toutefois nous ne recevons pour chose vraie, d'autant qu'il n'y a jamais eu que la seule vierge Marie, seule dis-je, qui ait conçu Jésus Christ sans connaissance de l'homme, et a enfanté un fils de sa propre substance, et fertilité naturelle. Car la très heureuse vierge Marie est la vraie et naturelle mère de Jésus Christ et Jésus Christ le vrai et naturel fils de la vierge Marie. Or je dis naturel, pour autant qu'il est homme, et derechef fils naturel de la vierge, en tant que la vierge ne fut point sujette à la corruption de la nature. Par quoi elle n'enfanta point en douleur, et si ne fut point sous la puissance de l'homme [31], tant fut grande la gracieuse fertilité de la bénédiction qui la [...], de sorte qu'il n'y était requis aucune opération humaine. Mais entre les bêtes brutes et animaux, il y a véritablement quelques femelles, qui n'ont point de mâles et font les petits. Comme les femelles des vautours, ainsi que dit Origène, écrivant contre Fauste. Et les anciens ont trouvé que quelques

juments concevaient quand le vent d'aval tiède et sec soufflait. Au rapport de Virgile, au 3 des Géorgiques :

Devers le vent d'aval tout droit s'étant tournés

La bouche ouverte, au haut des roches étonnées :

Il s'est fait sans coupler qu'elles le plus souvent

[31] ont chargé de poulains, ayant humé le vent.

Que dirai-je donc maintenant de la parole, don de Dieu, par laquelle seule nous excellons principalement par-dessus toutes les bêtes, laquelle Mercure Trismégiste estime au pris de l'immortalité. Et Hésiode l'appelle le meilleur trésor de l'homme. La femme ne parle-t-elle pas mieux que l'homme ? Plus diserte et plus abondante en propos que lui ? N'est-il pas vrai, que tout autant que nous somme d'hommes, nous n'avons appris à parler premièrement que de nos mères ? Pour certain, nature inventrice et maitresse de toutes choses, prévoyant sagement quant à ce bien, au genre humain, lui a donné ce genre féminin, si bien disposé à la parole, que mal [32] aisément se trouvera-t-il une seule femme qui soit muette. C'est une chose belle et louable véritablement, de surpasser les hommes en ce point, par lequel ils sont plus excellents entre les autres animaux. Mais revenons des choses profanes (comme de droit recouvert) aux sacrées, et reprenons l'affaire dès la même source de la religion. Il est certain, que Dieu premièrement a béni l'homme à cause de la femme, ce que l'homme (comme indigne de l'avoir) n'avait point mérité avant que la femme eut été créée. A quoi se rapporte ce que dit Salomon : celui qui aura trouvé une bonne femme, aura bien trouvé et reçu bénédiction du Seigneur. Et en l'Ecclésiastique : bien heureux est celui, qui aura une [32] bonne femme ; [...] de ses ans lui sera prolongé de moitié. Et quiconque méritera d'avoir une bonne femme ne pourra trouver homme qui lui puisse être bonnement comparé. Car comme dit l'Ecclésiastique, la femme est une bonne grâce par-dessus toute bonne grâce. C'est pourquoi Salomon en ses *Proverbes* l'appelle la couronne de l'home, et saint Paul la gloire de l'homme. Or la gloire n'est autre chose que

l'accomplissement et perfection de ce qui est à repos, et qui se plait en la fin. A savoir, quand rien ne peut être ajouté d'avantage pour l'achèvement de celui-ci. La femme est donc la consommation, perfection, l'heur et la bénédiction de la gloire de l'homme, e comme dit saint Augustin [33], la première compagnie du genre humain en sa mortalité. Donc, par nécessité, il faut que tout homme l'aime, et celui qui ne l'aimera pas et qui l'aura en haine, il sera éloigné et totalement forclos de toutes vertus, grâces, et même de tout devoir d'homme. Peut-être faudrait-il rapporter ici ces mystères des Cabalistes, comment Abraham fut béni de Dieu par sa femme Sarah, ayant emprunté la lettre (H) du nom de la femme, et l'ayant ajouté au nom de l'homme, qui fut nommé Abraham. Et comment Jacob acquit sa bénédiction par la femme, à savoir, par la mère. Il s'est trouvé en l'écriture sainte plusieurs autres de même, mais je m'en tairai en ce lieu-ci. Donc, la bénédiction a été donnée à cause [33] de la femme, et la loi à cause de l'homme. La loi, dis-je, de courroux et de malédiction. Car le fruit de l'arbre avait été défendu à l'homme et non pas à la femme : laquelle n'était pas encore créée. Car Dieu a voulu que dès le commencement elle fut franche et libre. L'homme à ce compte pêcha donc, et non pas la femme : l'homme apporta la mort, et non pas elle. Et nous tous avons péché en Adam, et non en Eve : et nous apportons avec nous le péché originel, non pas de la mère qui est femme, mais seulement du père, qui est homme. Et partant la loi ancienne commanda que tout mâle fut circoncis, mais que les femelles demeurassent sans être circoncises, n'étendant et n'ordonnant que l'on eut à punir le péché originel qu'en ce sexe seulement, qui l'avait [34] commis. Dieu aussi ne blâma point la femme, parce qu'elle avait mangé du fruit, mais parce qu'elle avait donné occasion à l'homme de mal faire. Ce qu'elle fit sans y penser en mal, pour autant qu'elle était tentée du Diable. L'homme donc a offensé à son escient, et connaissant bien qu'il faisait mal. Mais la femme est tombée en faute par ignorance et tromperie. Car elle fut premièrement tentée du diable, comme celle qu'il savait être la plus excellente d'entre toutes les autres créatures. Et comme dit saint Bernard, le diable voyant sa merveilleuse beauté, et sachant qu'elle était telle qu'il avait vue premièrement en la lumière divine, jouir de la familière parole de Dieu par-dessus tous les anges,

il vomit son envie sur la femme, incité à ce [34] faire, par l'excellence qu'il voyait en elle. Alors Jésus Christ voulu naître en ce monde-ci le plus humblement qu'il était possible, afin que par son humilité il réparât la faute du premier père, et a voulu prendre le sexe viril, comme celui qui était le plus vil, et non pas le féminin ; parce qu'il était le plus hautain et le plus noble. D'avantage, parce que nous avons été condamnés par l'offense de l'homme et non de la femme, Dieu a voulu que la réparation de l'offense se fit en ce sexe-là, auquel elle avait été faite, et que la vengeance s'en fit par celui qui y avait été trompé et déçu par ignorance. Et pour ce, il fut dit au serpent : parce que la femme (ou bien selon qu'on peut lire plus véritablement) parce [35] que la semence de la femme lui écachera la tête, et non l'homme ni la semence de l'homme. D'où vient (peut-être) que l'ordre de prêtrise est baillée de l'Eglise plutôt à l'homme qu'à la femme, par ce que le prêtre représente Jésus-Christ, et Jésus Christ le premier homme pécheur, qui était Adam. De ce maintenant on peut entendre le canon qui commence *hac imago*, qui dit que la femme n'a pas été faite à l'image de Dieu, c'est à savoir à la similitude corporelle de Jésus-Christ. Dieu n'a pas voulu toutefois que Jésus-Christ fût fils de l'homme, mais de la femme. C'est ici un fort grand miracle, duquel le prophète s'étonne grandement, de ce que la femme a environné l'homme, c'est-à-dire [35] quand son sexe a été dévoré par la vierge, qui a porté Jésus-Christ en son corps. Aussi Jésus étant ressuscité de mort, apparut premier aux femmes qu'aux hommes. On n'ignore point qu'après la mort de Jésus-Christ les hommes n'aient quitté leur foi. Mais que les femmes se soient jamais révoltées de la foi et religion chrétienne, on n'en a rien entendu. Et si jamais ne s'est trouvé aucune poursuite faite de la part des femmes contre la foi, n'y d'hérésie, ni d'erreur en idole, comme tout au contraire les hommes s'y sont baignés et délectés. Jésus-Christ a été trahi, vendu, acheté, accusé, condamné, n'a enduré, été crucifié, et livré à la mort enfin que par les hommes. Et mêmes [36] il fut renié de son favori Pierre, et abandonné de tous ses autres disciples. Mais il fut suivi et accompagné par les femmes seulement, jusqu'à la croix et au tombeau. Aussi la femme de Pilate (qui n'était pas enlumée de la foi), se mettait plus en devoir de sauver Jésus, que pas un des hommes qui avaient cru en lui, joint aussi que presque

toute l'école des théologiens affirme que l'Eglise n'est demeurée aujourd'hui sinon qu'en la femme seulement, qui est la vierge Marie, et pour cet égard, et comme de raison, le sexe féminin est tenu pour religieux et sacré. Mais si quelqu'un veut dire avec Aristote que les mâles sont les plus forts entre les animaux, les plus sages et [36] les plus nobles ; à ce répondra un docteur plus excellent qu'Aristote, qui est saint Paul, disant que Dieu a pris et choisi ce qui était fou au monde pour confondre les sages, et ce qui était plus faible pour renverser les forts, et ce qui était à mépris pour rabattre ce qui n'y était pas. Qu'il ne soit ainsi : qui est celui d'entre les hommes, qui ait été élevé en tous dons de grâce, qu'Adam ? Voire mais, la femme l'a humilié et abaissé. Qui a été plus fort que Sanson ? La femme a dompté sa force. Qui a été plus chaste que Loth ? La femme l'a provoqué à l'inceste. Qui a été plus consciencieux que David ? La femme a troublé sa sainteté de vie. Qui a été plus patient que Job ? Lequel le diable avait dépouillé de tous ses [37] biens, avait tué sa famille et ses enfants, et l'avait tout rempli de plaies, tout ensanglanté, et couvert de pourriture, et accablé de douleur. Toutefois ne l'avait jamais pu faire décocher de sa première simplicité d'esprit à se courroucer et porter impatiemment ses adversités. Mais la femme l'a induit à ce faire, montrant par cela combien elle est plus que le Diable, et plus assurée en elle-même, l'ayant attiré à maudire et maugréer contre son créateur et soi même. S'il m'était permis de coucher en comparaison Jésus-Christ même (par-dessus lequel il n'y a rien plus puissant, ni plus sage, attendu qu'il est l'Eternelle puissance et sagesse de Dieu) n'a-t-il pas enduré d'être vaincu par cette femmelette Cananéenne ? [37] Disant lui-même : Il n'est pas bon d'ôter le pain aux enfants et le donner aux chiens. Et elle répondant au contraire : Pardonnez-moi Seigneur. Car les petits chiens mangent des miettes qui tombent de la table de leurs maitres. Et Jésus voyant qu'il ne la pouvait refuser par cet argument-là, il la bénit, en lui disant : bien, qu'il soit fait à ta volonté. Y a-t-il eu homme plus ferme en la foi que saint Pierre ? Le premier des apôtres. Une femme l'a contraint (lui qui n'était pas le moindre des pasteurs de l'Eglise) à renier et désavouer Jésus-Christ. Quoi que disent les Canonistes, que leur Eglise ne peut tomber en faute, un pape, femme l'a abusé par une notable tromperie. Au reste,

quelqu'un dire que ces choses [48](38) ici tournent plus au déshonneur de la femme, qu'elles n'approchent de sa louange. Auxquelles femmes répondront en cette sorte : s'il faut que par nécessité l'un ou l'autre de nous face perte ou de ses biens ou de sa vie : j'aime mieux moi, te perdre, que tu me perdes. Et ce patron d'Innocent troisième qui a laissé par écrit une sienne missive décrétale, envoyée à un Cardinal, pour lors légat du siège Apostolique. S'il faut que toi ou moi soyons confus, j'aimerais trop mieux que tu le sois que moi. D'avantage, il a été octroyé aux femmes par les lois civiles, de faire leur profit aux dépens d'autrui. Et aux lettres sacrées, l'iniquité de la femme n'est-elle pas souvent bénite et louée plus que la bonté de l'homme ? Rachel [38] qui trompa son père, cherchant ses idoles, par une belle ruse et invention n'est-elle pas louée ? Rebecca ne l'est-elle pas aussi, pour ce qu'elle avait obtenu à Jacob la bénédiction de son père ? Et par après fit-elle apaiser encore plus sagement l'ire du frère ? La paillardes Raab déçut ceux qui cherchaient les espions de Josué, et cela lui est loué comme justement fait. Jabel sortit pour aller au devant de Sifara, et elle lui dit : entrez chez moi, Monsieur. Et comme il lui eut demandé de l'eau, elle lui donna un bouc plein de lait à boire, et le couvrit comme il était couché. Et comme Sifara dormait, elle entra et le frappa d'un clou à la tête, dont elle le tua, lui qui s'était mis en sa sauvegarde. Et pour cette remarquable trahison : [39] bénite (dit l'écriture) est Jabel entre toutes les femmes, qu'elle soit bénite en son tabernacle. Lisez l'histoire de Judith, et prenez garde aux propos qu'elle tint à Olosernes. Ecoute, dit-elle, ce que te dira ta servante, parce que si tu le suis, le Seigneur te rendra parfait, en venant à toi. Je te rapporterai tout ce qui se fera, de sorte que je t'amènerai par le milieu de Jérusalem, et ferai en sorte que tu aies le peuple d'Israël comme pauvres brebis qui n'ont point de pasteur, ni n'aboiera aucun chien contre toi. Je te dis ces choses pour autant que je les tiens de la providence de Dieu. Et l'ayant ainsi endormi par ces belles paroles, elle le frappa sur le cou et lui coupa la tête. Mais je vous prie, quel conseil plus méchant, [39] quelles embûches plus cruelles, qu'elle plus poltronne trahison, se pourrait penser que celle-là ? Et toutefois l'écriture la bénit, la loue, et la femme a été réputée en son iniquité de beaucoup meilleure que l'homme en bien faisant. Caïn ne faisait-il pas bien quand il

offrait à Dieu la nouveauté de ses meilleurs fruits ? Il a été réprouvé pour ce même effet. Esaü ne faisait-il pas bien quand par une débonnaire obéissance, il quêta du gibier à son père tout vieux ? Et ce pendant il est frustré de la bénédiction, et fut en la haine de Dieu. Quand Oza poussé d'un zèle de la religion soutint l'arche, penchant d'un côté et prêt à tomber, il mourut soudainement. Le roi Saul [40] préparant les plus grasses bêtes des Amalécites pour sacrifier au seigneur, après avoir été chassé de son Royaume, il fut donné au mauvais esprit. Les filles de Loth sont excusées de l'inceste de leur père, et leur père qui s'enivra n'est pas excusé, et ceux qui lui succèdent en cela, sont forclos et bannis de l'Eglise de Dieu. L'incestueuse Tamar est soutenue, et est dite plus juste que le patriarche Juda, et par un cauteleux inceste elle est trouvée digne de multiplier la lignée du sauveur. Allez donc maintenant vous hommes forts et robustes, et vous qui êtes tout gros de science, liez en tant de paquets que vous voudrez, vos sommaires scolastiques, et prouvez par autant d'exemples, [40] cette sentence contraire, que l'iniquité de l'homme est meilleure que la femme bien faisant. Assurez-vous qu'il ne sera en vous de la soutenir et garantir, si vous n'avez recours aux Allégories et au sens caché, où alors il se trouvera que l'autorité de la femme est égale à celle de l'homme. Mais revenons au fil de notre propos. Chacun peut être assez assuré de l'excellence de cet heureux sexe, puisque la femme a été la plus digne de toutes les créatures qui aient jamais été et qui doivent être, cette vierge Marie même, sur laquelle (si pour le moins elle a été conçue sans péché originel) ni Jésus-Christ même n'aurait point été plus grand quant à l'humanité. Car voici un très suffisant argument [41] d'Aristote, que le genre, duquel l'excellence est plus noble que celle d'un autre, est aussi plus noble lui-même que l'autre. Or est-il que la vierge Marie est la meilleure du genre féminin. Et il n'y a point au genre masculin de plus grand que saint Jean. Et il n'y a aucun des Catholiques qui ne sache de combien la divine vierge est plus excellente que saint Jean, laquelle a été élevée par-dessus tous les anges. Je pourrais encore raisonner de cette sorte : le genre, duquel tout le pire est plus pire que tout celui d'un autre sera pareillement moindre que tout autre en bonté. Or, nous savons que l'homme est le plus vicieux et le plus méchant de toutes les créatures, lequel

soit ou bien Juda, qui vendit Jésus Christ, [41] duquel a dit Jésus : qu'il eut mieux valut à cet homme-là n'avoir jamais été né. Ou bien que soit l'Antéchrist qui fera encore pire que lui, auquel sera logé toute l'iniquité de Satan. Outre ce, l'écriture enseigne qu'il y a plusieurs hommes condamnés aux tourments éternels, où l'on ne lut jamais qu'aucune femme ait passé cette condamnation. J'amènerai à ce témoignage une certaine prérogative du naturel des bêtes brutes. Car l'oiseau le plus royal et le plus noble de tous qui est l'Aigle se trouve toujours femelle et jamais mâle. Les Egyptiens même ont écrit qu'il n'y avait qu'un Phénix, et qui était femelle. Comme au contraire le serpent qui s'appelle Roitelet, ou autrement Basilic, le plus dangereux [42] de tous venins, n'est que mâle et ne peut être naturellement femelle. D'abondant, l'excellence de ce sexe-ci, la bonté et innocence est assez pleinement déclarée par ces enseignements ici, pour autant que la source de tous les maux est venue des hommes et non des femmes. Car le premier homme crée, qui fut Adam, eut bien le courage de violer la loi du seigneur, et en ce faisant il ferma les portes du ciel à sa postérité et la rendit sujette au péché et à la mort. Car nous tous avons péché en Adam, non pas en Eve. Après lui, son aîné ouvrit les portes des enfers. Il fut le premier envieux, le premier homicide, le premier parricide, le premier qui défia la bonté et miséricorde de Dieu. Lamech fut le premier qui eut des femmes, Noé [42] le premier qui s'enivra. Cham son fils fut le premier qui découvrit la honte de son père Noé. Nemrod fut le premier tyran et semblablement le premier idolâtre. L'homme a été le premier adultère, le premier incestueux. Les hommes d'avantage ont été les premiers qui ont fait alliance avec les diables. Les enfants de Jacob qui étaient hommes, ont, les premiers, vendu leur frère. Le Pharaon Egyptien fut le premier qui massacra les petits enfants. Les hommes ont été les premiers qui ont été voluptueux contre nature, témoins Sodome et Gomorrhe, lesquelles deux villes jadis renommées furent abimées pour les méchancetés de leurs habitants. Nous lisons que les hommes conduits par un appétit désordonné [43] se sont plut à avoir deux femmes, à en épouser plusieurs, à avoir plusieurs concubines, à être adultères, fornicateurs. Ainsi furent maris de plusieurs femmes Lamech, Abraham, Jacob, Esaü, Joseph, Moise, Sanson, Helcana, Saul, David, Salomon,

Assur, Roboam, Albia Caleph, Assuere, et infinis autres lesquels eurent plusieurs femmes, plusieurs commères et paillardes. Et non contents de celles-là pour rassasier leur plaisir, se sont aussi mis à abuser de leurs chambrières. Mais (en ôtant une seulement, qui était Bethsabée) nous n'en trouverons pas une qui se soit anciennement mariée deux fois, pourvu qu'elle eut des enfants du premier lit, et pas une qui n'ait pas été contente d'un seul homme. Car les femmes [43] sont de beaucoup plus chastes et continentes que les hommes, lesquelles pour autant qu'elles étaient stériles, se sont abstenues de la compagnie de l'homme, ainsi que nous lisons, et ont donné à leurs maris d'autres femmes en leur place. Comme Sara, Rachel, et plusieurs autres encore plus stériles, qui ont mis leurs servantes en leurs places, à cette fin que leurs hommes eussent une postérité. Mais je voudrais bien savoir qui a été celui des hommes tant vieux et âgé ait il été, tant morfondu et refroidi, tant stérile et mal habile en sa partie, qui lui ait jamais été si doux et si bon, qu'il ait commis en son lieu un autre qui arrosât son corps fertile de sa fécondité ? Combien que [44] nous lisons que telles lois eussent été faites et données par Solon et Lycurgue, que si quelqu'un trop âgé et hors de saison de mariage, ou autrement moins gentil à l'œuvre de nature eut épousé une jeune fille, qu'elle eut pu choisir à sa volonté d'entre les jeunes hommes et de ses amis, celui qui eut été le mieux fourni de corpulence, et celui avec la meilleure complexion, lequel s'ébattit et jouât tout doucement avec elle, et que si d'aventure la fille en accouchait, l'enfant qui en naîtrait serait donné au mari, et ne serait point réputé bâtard, mais légitime. Nous lisons à la vérité que ces lois-là furent données, mais qu'elles aient été pratiquées, non. Non point pour l'empêchement des hommes, [44] que par la continence des femmes, qui les refusèrent. Il s'en trouve une infinité de nobles, lesquelles ont devancé tous les hommes, tant en chasteté qu'en charité de mariage, qu'elles furent Abigail, femme de Nabal ; Artémise femme de Mausolée, Roi des Cariens ; Argie, femme de Polynice de Thèbes ; Julia femme de Pompée ; Porcie de Caton ; Cornélie de Gracchus ; Messaline de Sulpitius ; Alceste d'Admetas ; Hypsichrate femme de Mithridate Roi de Pont ; Didon fondatrice de Carthage, et la Romaine Lucrece, et Sulpitia femme de Lentulus. Il y en a eu d'autres, lesquelles il n'est pas possible

d'énumérer, desquelles la chasteté n'a pu être perdue ni oubliée par la mort, desquelles il s'en présente quelques exemples [45], comme d'Atalante Calédonienne, de Camilla Volsque, d'Iphigénie grecque, de Cassandre Troyenne, avec lesquelles j'ajouterai les Lacédémoniennes, les Spartiates, les Milésiennes, les Thébaines, avec un peuple d'autres, lesquelles nous enseignent les mémoires des Hébreux, des Grecs, et autres nations, qu'elles ont eut leur virginité plus chère que les royaumes, ni que leur vie même. Que s'il était question de savoir de leur bon naturel, il ne nous faudrait que nous proposer le pitoyable cœur de la Vestale Claudia envers son père, et de cette pauvre fille envers sa mère, de laquelle nous avons parlé ci-dessus. Mais quelqu'un de jaloux de leur vertu pourra ramener à l'encontre d'elles les malheureuses fins [45] des mariages de Sanson, Agamemnon, Hercules, Delphebus, Apson, et d'autres semblables Tragédies ; lesquelles, si quelqu'un avait un peu contemplées avec des yeux d'Once (comme l'on dit) il découvrirait l'accusation leur être fausement mise dessus, desquelles jamais un homme de bien n'eut de mauvaises. Car il n'y a que les mauvais maris, qui aient de mauvaises femmes, auxquelles s'il est arrivé quelquefois d'en avoir de bonnes, le plus [souvent] elles sont gâtées par leurs sottises complexes. Pensez-vous que s'il eut été permis aux femmes de faire des lois, écrire des histoires, quelles sanglantes Tragédies elles eussent pu écrire de la malice que l'on ne penserait pas être aux hommes, entre lesquels [46] il s'en trouve une bonne part de massacreurs, de larrons, de ravisseurs, de faussaires, de boutre-feux, de traîtres, qui dès le temps de Josué couraient çà et là en si grand nombre qu'ils se croyaient des chefs de leurs bandes, voire et encore pour le jour d'hui on ne voit et ouï-t-on parler d'autre chose. D'où vient que les cachots sont tous remplis de ces vermines, et les places de haute justice toutes réparées de leurs corps. Mais, au contraire, les femmes ont été inventrices de tous les arts libéraux, de toutes sortes de vertus, et de bienfaits ; ce que témoignent les noms des arts et vertus qui sont féminins. En quoi je trouve une singulière marque [46] de noblesse, que toutes les contrées de la terre aient pris leurs appellations des noms des femmes, comme l'une de la Nymphé Asie, l'autre Europe fille d'Agénor, de Lybie fille d'Epaphus laquelle s'appelle aussi Afrique. Et s'il faut passer par

tous les genres de vertus, la femme en remportera partout le premier lieu. Car elle a été la première qui a voué sa virginité à Dieu, d'où est venu qu'elle a été trouvée plus digne d'être sa mère. Les femmes prophètes ont toujours été plus inspirées du saint Esprit que les hommes. Ce qui est tout notoire des Sibylles, ainsi que témoigne Lactance, Eusèbe et saint Augustin. Ainsi Marie sœur de Moïse était prophète. Et Jérémie étant détenu en captivité, la sœur de son [47] oncle nommé Olda, fut substituée par-dessus les hommes au peuple d'Israël qui devait mourir. Regardons les écritures saintes, et nous trouverons la constance des femmes plus recommandée en la foi et autres vertus que celle des hommes, comme celle de Judith, Ruth, Esther, desquelles l'on parle avec si grand honneur, qu'elles ont donné leur nom aux livres sacrés. Et encore qu'Abraham soit dit juste en l'écriture pour sa ferme foi, ayant cru en Dieu, pour ce toutefois n'a-t-il laissé à être assujetti à sa femme Sara, et lui fut commandé par exprès de Dieu ces paroles : entend à tout ce que te dira ta femme Sara. Ainsi Rebecca étant ferme en sa foi, poursuivit d'interroger Dieu, et par sa très digne [47] réponse elle entendit chose merveilleuse, qui était telle : Deux nations seront divisées en ton ventre, et seront divisées de ton ventre deux peuples. Et la veuve Sareptana ajouta foi à ce que lui dit Hélie, encore qu'il fut très malaisé à faire. Non pas de même Zacharie, qui fut repris de l'Ange pour son incrédulité, et pour cette raison il fut fait muet, et ne parla de longtemps après. Mais sa femme Élisabeth prophétisa, laquelle fut louée pour sa parole et bénédiction, et recommanda aussi puis après la vierge Marie, en lui disant bien heureuse toi qui as cru en ce qui t'a été dit de la part du seigneur. De même sorte Anne prophétise, après la révélation de Siméon, confessait que c'était Dieu et parlait de [48] lui à tous ceux qui en voulaient ouïr, et qui attendaient un rachat d'Israël. Saint Philippe avait quatre filles vierges qui prophétisaient. Que dirais-je de cette Samaritaine, à laquelle Jésus Christ parla près de la fontaine, et de la Cananéenne qui lui répondit qu'elle ne voulait pas le repas de ses apôtres, et le contenta de sa foi ? Quelle fut la foi de cette femme qui était en danger d'un flux de sang ? La confession de Marthe n'était-t-elle pas semblable à celle de saint Pierre ? Les évangélistes nous assurent de la grande constance de Marie Madeleine, laquelle alors que les juifs crucifiaient

Jésus Christ pleure au pied de la croix, porte des onguents, cherche le tombeau, [48] et s'enquête du jardinier, qu'elle reconnut être Jésus Christ. Elle s'en alla aux Apôtres faire savoir qu'il était ressuscité : ils en doutent, et elle croit fermement. Que dirais-je au reste de Priscille, femme très sainte, laquelle enseigna Apollon, successeur des apôtres et très docte Évêque des Corinthiens, qui n'estima point déshonnête d'apprendre d'une femme ce qu'il enseignait en l'Eglise. Or dessus d'avantage, combien ont-elles donné de bons témoignages par la patience de leurs martyres, par le mépris qu'elles ont de la mort, par l'assurance et résolution de leur foi, qu'elles n'étaient en rien moindres que les hommes ? Ce me serait trop oublier de rapporter en mémoire cette merveilleuse mère, [49] tant digne de la souvenance des gens de bien, laquelle non seulement endurait de bon courage cruellement tuer en sa présence ses sept enfants, mais elle les encourageait à la mort, et elle-même se fiant du tout en Dieu, fut massacrée après ses enfants. Mais Theodelnia fille du Roi des Hongres, n'a-t-elle pas converti les Lombards à la foi Chrétienne ? Et Grésille sœur de l'Empereur Henri premier des Hongres ? Clotilde fille du Roi de Bourgogne, les Français ? Et une certaine fille de basse condition, les Espagnols ? Et chacune d'elles n'ont-elles pas rendu des peuples sans nombre à la foi chrétienne ? Et pour en dire brièvement ce qui en est : ce sexe très dévotieux ici est celui seul, auquel reluit aujourd'hui principalement la foi universelle [49], et auquel sont restées les œuvres de piété. Et afin que la personne ne doute, que les femmes n'aient autant de moyen que les hommes, traitons un peu ce point par exemples, et nous trouverons que les hommes n'ont jamais fait rien de singulier en quelque vertu que ce soit, que les femmes ne les aient égalés en cela. Jadis fleurirent en l'état de prêtrise entre les nations, Mélisse prêtresse de Cybèle, du nom de laquelle toutes les autres de ladite déesse furent nommées Mélisses. Hippecaustria fut prêtresse de Minerve. Mera de Vénus. Iphigénie de Diane, et celles qui furent ministres de Bacchus furent renommées par divers noms, comme les Thyades, Ménades, Bacches, Elyades, Mimmallonides, Adonides, Euhyades, Bassarides [50] Triaterides, Chalybé de Junon, Marie aussi sœur de Moïse, entra elle seule dedans le sanctuaire avec Aaron, et était réputée comme une prêtresse. Or en notre

religion, encore qu'il soit défendu aux femmes d'exercer l'état de prêtrise, nous savons toutefois par le rapport des Histoires, qu'une femme ayant déguisé son sexe, est parvenue au souverain Pontificat. Il n'y a aucun de nous qui ne soit averti de la sainteté de tant d'Abbesses, de nos moniales, lesquelles l'antiquité n'a dédaigné appeler prêtresses, comme Cassandre, les Sibylles, Marie sœur de Moïse, Delbora Helda, Anne, Élisabeth. Les quatre filles de Philippe furent souveraines au don de Prophétie, et plusieurs autres des dernières, comme furent sainte Brigide [50] et Hedelgarde. Et outre tout cela, quant à la science des bons ou mauvais anges, entre autres Circé et Médée ont fait de plus grandes merveilles que n'a fait Zoroastre, encore qu'il en soit estimé l'inventeur. Il s'en est trouvé beaucoup d'entre elles fort excellentes en la philosophie, comme Théano femme de Pythagore, et sa fille Dama, qui fut fort heureuse à déclarer les sentences enveloppées de son père. Pareillement Aspasia et Diotime, disciples de Socrate, et Mantinée et Philésie furent écolières de Platon. Plotine loue grandement Gémine et Amphilée ; Lactance, Thémistiène. L'Eglise universelle se réjouit en sainte Catherine, laquelle seule fut la plus docte par-dessus tous les hommes de son temps. Nous n'oublierons point la Reine Zénobie qui fut [51] disciple du philosophe Longin, et qui pour son grand savoir fut appelée Ephinisse, de laquelle Nicomaque mit les très saintes œuvres en langue grecque. Venons à toucher un peu de la poésie et de l'art de haranguer. Voici se présenter à nous Armésie surnommée Androgenée, Hortense, Lucrece, Valérie, Copiole, Sapho, Cornificie Romaine, Erinnie de Thèbes qui fut surnommée l'épigrammatiste. Comme on lit en Salluste de Sempronie, et aux Jurisconsultes de Calphurnie. Et si pour le jour d'hui il n'était défendu aux femmes d'apprendre les lettres, encore y en aurait il qui devanceraient les hommes en grandeur de savoir et d'esprit. Que dirions-nous du fait que les femmes semblent par leur seul naturel surpasser tous les plus grands maîtres [51] des bonnes disciplines ? Les grammairiens ne se vantent-ils pas maîtres de bien dire ? Voire mais nous l'apprenons bien mieux, de nos nourrices, et de nos mères, que des grammairiens. Cornélie, mère des Gracques ne façonna-t-elle pas la langue si éloquente de ses enfants ? Et Istrine femme du Roi des Scythes Ariupithes, enseigna les lettres grecques à

Syles son fils. Quand on a envoyé de nouveaux ménages aux pays étrangers, les enfants qui y sont nés n'ont-ils pas retenu le langage et le parler de leur mère ? C'est ce qui a seul induit Platon et Quintilien à recommander expressément aux pères et mères qu'ils eussent à choisir des nourrices propres et convenables à leurs enfants, afin que la langue des petits enfants fut façonnée à bien et rondement parler. Or ça, maintenant, [52] les Poètes ne sont-ils pas vaincus des femmes, en leurs fables et bourderies, et les Dialecticiens en leur opiniâtre babil ? Il ne se trouva jamais orateur de si heureuse éloquence, qui ait pu remporter d'avantage que n'eut fait une femme. Qui sera l'Arithméticien qui, payant ce qu'il doit, et ne faisant pas son compte raisonnable, puisse tromper une femme ? Qui sera le Musicien qui pourra, de sa voix, rendre un chant si plaisant et gracieux ? Les Philosophes, les Mathématiciens, les Astrologues, ne sont-ils pas le plus souvent inférieurs à des femmes des champs, en leurs divinations et connaissances de l'avenir ? Et souvent advient-il qu'une petite vieille fera plus qu'un médecin. Socrate même, le plus sage personnage de tous les hommes, si pour le moins [52] il faut mettre foi au témoignage de Pythius, étant déjà très bien avancé en corps et en âge, ne dédaigna point apprendre encore d'Aspasie. Comme aussi Apollon théologien n'eut point honte d'apprendre et d'être enseigné de Priscille. Si nous sommes curieux de savoir aussi de leur prudence, nous aurons pour garants très solvables Opis, qui fut mise au nombre des déesses. Plotine, femme de l'empereur Trajan. Amalazunthe, Reine des Ostrogots. Emilie, compagne de Scipion. Et cette très sage Délbora, femme du prophète Labidoth et qui avait été nourrice de Rebecca, laquelle commanda et tint le siège de justice par-dessus le peuple d'Israël, et les enfants d'Israël se retiraient à elle, en tout jugement qui devait être donné. Laquelle au refus de Barach [53], étant élevée pour chef de l'armée d'Israël, remporta la victoire, ayant mis tous les ennemis tant au fil de l'épée, qu'en vau de route. Os lit aussi en l'histoire des Rois, que la Reine Athalie a régné et jugé par sept ans en Jérusalem. Et Sémiramis tint le Royaume sous ses jugements, l'espace de quarante ans après le décès de son mari Ninus. Et toutes les Reines d'Ethiopie (qui furent nommées Candaces, depuis la débonnaire Candaces) régnèrent en toute prudence et puissance ;

desquelles il est parlé aux actes des Apôtres. Et desquelles Joseph, très loyal secrétaire de l'antiquité, écrit choses merveilleuses. Avec lesquelles je me souviendrai de Nicaulé Reine de Saba, laquelle vint des fins de la terre entendre la sagesse de Salomon. Et laquelle, selon les témoignages [53] du Seigneur, condamnera tous les hommes de Jérusalem. Il y eut pareillement une très sage femme, nommée Technites, laquelle surprit le Roi David par son interrogation, l'enseigne par un Enigme, l'apaise par l'exemple de Dieu. Il ne faut pas ici laisser Abigail et Bethsabée, desquelles la première délivra son homme de la prime colère de David, et après la mort de son mari elle devint Reine et femme de David. L'autre qui était mère de Salomon obtint sagement le Royaume à son fils. Au par-dessus, quant à l'invention des choses, nous avons Isis, Minerve, Nyconstrate. Quant aux fondations et bâtiments des Royaumes et de villes, Sémiramis tenait la monarchie de tout le monde. Didon les Amazones. Quant aux batailles nous avons Tomyris Reine des [54] Massagètes, qui se vengea à cœur saoul de la mort de son fils contre le Monarque Cyrus. Camille de la nation des Volsques et Valiseque de Bohême, toutes deux puissantes Reines. De même fut Pandé des Indes. Les Amazones, Candaces, les femmes des Îles Stalimènes, de Chio et celles des Phocenses et des Perses. Il s'est trouvé beaucoup d'autres femmes de grande noblesse, lesquelles par leur vertueux courage ont recouvert et sauvé leur pays hors de toute espérance de liberté et délivrance future. Entre elles Judith, laquelle saint Jérôme loue en ces termes-ci : Prenez Judith pour un vrai patron de chasteté, éclaircissez à jamais ses mérites par une louange triomphante. Dieu l'a proposée non seulement aux femmes, mais aussi aux hommes [54] pour ensuivre, lequel vrai donneur de récompense de chasteté lui donna une telle vertu, qu'elle vainquit celui qui, au jugement de tous, était invincible et surmonta celui qui n'avait put être surmonté. Nous trouvons aussi qu'une femme sage appela Joab et lui mit entre les mains la tête de Siba, l'ennemi de David, afin qu'il eut à garder la ville Abela, qui était le chef de toutes les autres villes en Israël. Une autre certaine femme jetant d'une rupture des murs atteignit la tête d'Abimelech et lui brisa la cervelle. Comme exécutant la juste vengeance de Dieu sur Abimelech pour autant qu'il avait offensé devant le Seigneur, à l'endroit de son père, ayant tué sur

une pierre soixante-dix de ses frères. De la même sorte Hester femme du Roi Assuérus ne délivra [55] pas seulement son peuple d'une mort déshonnête mais, ce qui est bien davantage, elle l'honora grandement. Et Rome étant assiégée par les Volsques sous la conduite de Cn. M. Coriolan fut sauvée par le moyen de la bonne femme Véturia, mère dudit Coriolan et fit plus, tançant son fils, que tous les Romains avec leur puissances. Artémise ôta les vaisseaux de mer aux Rhodiens qui allaient ravager sur les appartenances et dompta toute l'île où elle se fit dresser une statue en la ville principale, pour perpétuelle marque d'infamie. Maintenant qui pourrait assez louer cette très noble Pucelle (encore qu'elle ne fut de grande maison) laquelle en l'année mil quatre cent vingt-huit, alors que tout le Royaume de la France était sous [55] le commandement des Anglais, ayant pris les armes comme une vraie Amazone, et marchant la toute première, conduisant l'avant-garde bataille par plusieurs fois si heureusement sur les Anglais, que les ayant affaiblis par victoires, remit la ville Royale et le Royaume de France en la main des Français. En mémoire de quoi il lui fut élevé une statue à Orléans sur les ponts qui sont sur la Loire. J'en amènerai bien d'autres, si je ne craignais qu'en fin ce petit traité ne s'enflât par trop, moi voulant en discourir le plus brièvement qu'il me sera possible. Pour autant que je sais bien que Plutarque, Valère, Boccace et d'autres encore en ont écrit. C'est pourquoi je n'ai point tant dit des louanges que j'en ai laissé à dire. Aussi, que je ne veux pas tant promettre, que de penser comprendre [56] toutes les infinies excellences et vertueuses grâces des femmes en si peu de paroles. Car qui serait assez suffisant pour rapporter au long les infinies louanges des femmes ? Desquelles dépend tout notre être, et tout l'entretien du genre humain, autrement ne serait de longue durée ni toute notre famille ni les Républiques ? Ce que n'ignorait point le bâtisseur de Rome, lequel se voyant avoir faute de femmes, ne craignit point de livrer une forte et âpre bataille aux Sabins. Par ce qu'il voyait que son empire s'évanouirait incontinent n'y ayant point de femmes. Le Campedole ayant été pris à la fin, lors que l'on bataillait de furie les drapeaux au vent, à la rescousse des femmes le choc cessa d'une part et d'autres. Finalement la paix faite et arrêtée [56], ils décidèrent de s'allier d'une amitié mutuelle. Partant Romulus donna leurs

noms aux Curies, avec le consentement des Romains, et fut donné ce privilège aux femmes et homologué aux registres publics qu'une femme ne moudrait point, ne ferait point la cuisine, et défendu que l'homme ne donnerait rien à la femme, ni la femme à l'homme, pour montrer qu'il fallait que tous les biens fussent communs entre eux. D'où vint, que par après ce fut la coutume que ceux qui menaient l'épouse chez le nouveau marié, lui commandaient de dire : où êtes-vous moi-même ? dénotant par là que où tu es le seigneur je suis la dame, où tu es le maître je suis la maîtresse. Depuis, comme Coriolan après les Rois chassés, accompagné des légions des Volsques [57] fut venu asseoir son camp à cinq quarts de lieue de la ville, il en fut loué par les femmes. En faveur de ce bienfait il fut dédié un temple en l'honneur de la fortune féminine. Et avec ce leur furent faits grands honneurs et assignées de belles marques de dignité par l'arrêt du Sénat. C'est-à-dire, que marchant par les rues, elles seraient au plus haut endroit, que les hommes se lèveraient sur les pieds pour leur faire la révérence, et leur quitteraient leurs places. Il leur fut semblablement alloué qu'elles porteraient des robes de pourpre, avec les boucles dorées, des pierreries, des pendants aux oreilles, des anneaux, et carcans. Et par les derniers empereurs il fut porté expressément par la loi, que toutefois et encore qu'il serait défendu de [57] porter quelque sorte d'habillement ou autres parures, que les femmes n'y seraient point comprises. Elles succédèrent ainsi aux biens et héritages, et fut permis par les lois que leurs funérailles fussent solennisés avec louanges publiques aussi bien que celles des hommes. Pour autant que, quand il fut question d'envoyer un présent à Apollon en Delphes, selon que l'avait voué Camillus, et qu'il n'y avait pas assez d'or en la ville comme il en fallait, les femmes y donnèrent de leur bon gré leurs dorures et leurs ornements. Mais quoi de plus ? Les femmes, par les reproches qu'elles firent en la guerre, laquelle eut Cyrus contre Astiage, firent retourner visage à l'armée des Perses qui était en fuite. Et lui ayant [58] remis le cœur au ventre, elles furent cause qu'ils gagnèrent la victoire mémorable. A raison de quoi il fut ordonné par Cyrus que lors que les Rois de Perse feraient leur entrée en la ville, qu'ils donneraient à chaque femme un denier d'or. Ce que pratiqua volontairement Macédon par deux fois qu'il entra en la ville. Et fit encore

d'avantage, car il commanda qu'on en baillât deux fois autant de femmes grosses. Et par ainsi nous voyons comme les femmes ont été toujours honorées de ces premiers Rois de Perse et des Romains. Des Romains, dis-je, dès l'enfance et installation de leur ville et souveraineté, et n'ont pas été depuis moins révérees par les autres Empereurs. Et même [58] de l'Empereur Justinien, lequel voulut que sa femme fut appelée et ouïe quand il fit les lois. Desquelles les unes veulent que la femme croisse et soit élevée en honneur à mesure que le serait son mari. Et par ainsi la femme d'un Empereur est appelée l'Impératrice, celle d'un Roi la Reine, celle d'un prince la princesse, et d'un Gentilhomme Demoiselle, d'un Chevalier Dame, de quelque lieu qu'elle soit venue. Ulpian juriconsulte dit que le prince, c'est-à-dire l'Empereur, n'est pas sujet aux lois. Or combien que l'Auguste, femme de l'Empereur, n'en soit pas affranchie, le Prince toutefois lui donne les mêmes privilèges, desquels il use lui-même. D'où vient que les femmes nobles ont pouvoir de juger et arrêter des procès et qu'elles peuvent entrer et mettre [59] les autres en possession de fiefs et Seigneuries, et ordonner du droit entre ses vassaux. Ceci vient tout à un, que les femmes peuvent avoir serviteurs propres et particuliers ainsi que leurs hommes, et que la femme peut tenir le siège de justice envers les nations étrangères ; et peut aussi donner le nom à sa famille, de sorte que les enfants y prennent le nom de leurs mères et non de leur père. Elles ont de grands privilèges qui accompagnent leurs douaires, qui sont apportés par tout le corps du droit. Là où il est défendu d'emprisonner une femme honnête et bien renommée pour ses dettes civiles, que même le juge qui lui aura condamné sera punissable à mort. Que si elle est suspecte de quelque mal fait, qu'elle soit mise en un monastère, ou bien qu'elle soit mise entre les [59] mains des femmes pour être resserrée, pour autant (comme témoigne la loi) que la femme est de meilleure condition que l'homme, et aussi pour ce qu'en un même et pareil cas l'homme pêche plus que la femme. Dont il advient que l'homme surpris en adultère est condamné à mort et la femme surprise en même faute n'est condamnée qu'à entrer en religion. Azon a fait un recueil de leurs grands privilèges, au traité qu'il a fait sur le titre : *Ad servatum consultum, velleianum, et speculator de renunciationibus*. Ces anciens aussi législateurs

et bâtisseurs de Républiques, grands en autorité pour leur sagesse, et en prudence pour leur savoir, qui étaient Lycurgue et Platon, sachant fort bien selon les causes certaines du profond de la philosophie, [60] que les femmes ne cédaient aux hommes ni en l'excellence d'esprit ni en force de corps ni en dignité de nature, mais qu'elles étaient autant habiles à toutes choses qu'eux, ordonnèrent que les femmes s'exerceraient avec les hommes aux luttes et exercices accoutumés, et même en toutes choses qui appartenaient à la discipline de la guerre, comme à l'arc, à la sonde, à jeter la pierre, à darder, aux joutes d'armes et tournois, tant à pied qu'à cheval. A planter camp, en l'ordonnance d'une bataille, à conduire une armée, et pour dire en bref, ils donnèrent mêmes exercices aux femmes qu'aux hommes. Lisons les Auteurs fidèles de l'Antiquité, nous trouverons que les hommes, de coutume, étaient mous et oiseux. En Gétulie, Bactrie et Gallétie, [60] et que les femmes labouraient les champs, édifiaient, faisaient le commerce, allaient à cheval, bataillaient et faisaient tout ce que les hommes font pour le jour d'hui en ce pays ici. En la Cantabrie les hommes baillaient douaires aux femmes, les frères étaient baillés en mariage par leurs sœurs, et les filles se portaient les seules héritières. Entre les Scythes, Traces et Gaulois les femmes et les hommes s'employaient aux mêmes offices. Et les femmes étaient appelées quand il fallait traiter la paix ou la guerre, ce que nous montre l'accord fait entre les Celtes et Hannibal, à qui était cet article-ci : S'il y a un des Celtes qui se plaint d'avoir reçu du tort de quelque Carthaginois, que les magistrats ou Empereurs des Carthaginois, qui sont en Espagne [61] soient juges de cette affaire. Et s'il se trouve quelqu'un des Carthaginois qui ait enduré quelque injustice d'un Celte, que les femmes des Celtes en fassent la justice et en jugent. Mais pour le jour d'hui la liberté qu'avaient les femmes est resserrée par la tyrannie des hommes, qui se bandent contre tout droit et lois de nature. Maintenant, me direz-vous, les lois la défendent, la coutume et l'usage l'abolissent, la nourriture l'éteint et l'anéantit. Car dès l'heure que la femme est née elle est retenue dès ses premiers ans en toute nonchalance, et il ne lui est permis de se mêler d'autre chose que de son fil et de son aiguille, comme si elle n'était capable de manier et conduire de plus hautes charges. De là, après qu'elle est venue à l'âge de quatorze à quinze ans, elle est livrée

[61] sous le jaloux commandement d'un mari, ou bien elle est renfermée en quelque cloître de religieuses pour jamais. Les offices publics lui sont pareillement défendus. Il ne lui est permis de plaider en jugement. D'avantage elles ne sont reçues à tenir juridiction, jugements, à faire adoption aux oppositions, procurations, tutelles, curatelles aux affaires testamentaires et criminelles. La chaire de la parole de Dieu leur est refusée formellement contre l'écriture, en laquelle Dieu leur a promis le don du saint Esprit par Joël, disant : Et vos filles prophétiseront de même qu'elles enseignaient du temps des Apôtres, comme nous avons dit d'Anne, des deux filles de Philippe et de Priscille. Mais la malice de nos nouveaux faiseurs de lois a été si grande, [62] qui n'ont tenu compte du commandement de Dieu, à cause de leurs traditions qu'ils ont arrêtées par entre eux, que les femmes valaient moins que les hommes, encore qu'en conscience ils confesseraient (s'il leur plaisait) qu'elles sont plus nobles en prééminence de nature et crédit, que les hommes. Par quoi les femmes sont contraintes d'obéir à ces lois-ci, comme pauvres captives de guerre à leurs vainqueurs. Non point par aucune autre nécessité ou raison divine ou naturelle, mais par je ne sais quelle coutume, nourriture et tyrannique fortune et occasion qui cause cela. Et qui plus est, il y en a qui s'amassent de l'autorité de la religion, et veulent prouver leur tyrannie par lettres saintes, lesquels n'ont autre chose en la bouche [62] que la malédiction d'Eve : tu seras sous la puissance de l'homme et il sera ton seigneur. Si on leur répond que Dieu a ôté cette malédiction-là, ils rapporteront de même des paroles de saint Paul : que les femmes soient sujettes aux hommes et qu'elles n'aient pas voix en l'Eglise. Mais quiconque aura connu les diverses manières de parler de l'écriture, et les affections de celles-là, il pourra voir aisément que cela n'est pas contraire comme il semble de prime face. Car il y a un tel ordre en l'Eglise, que les hommes sont préférés aux femmes au ministère, comme les Juifs aux Grecs, en la promesse qui leur a été faite. Dieu toutefois n'a point acception de personnes : car en Jésus Christ il n'y a eu mâle ni femelle, mais une nouvelle créature [63], et d'avantage il a été permis aux hommes plusieurs autres choses contre les femmes, comme aux juifs auxquels jadis furent concédées les répudiations, lesquelles toutefois ne font rien au désavantage des

femmes. Vu que même les hommes défailant à leur devoir, les femmes auront pouvoir de juger sur le mal fait des hommes. Et la Reine Saba doit juger les hommes de Jérusalem. Donc ceux qui, étant justifiés, auront été faits enfants d'Abraham par la foi. Enfants, dis-je, de promesse, sont sujets à la femme et tenus au commandement de Dieu, disant à Abraham : En tout ce que te dira ta femme Sara, entends à sa voix. Or afin que maintenant je resserre le voile pour m'arrêter incontinent, je pense m'être efforcé de faire apparaître à un [63] chacun l'avantageuse noblesse du sexe de la femme, par raisons tirées de son nom, de la matière, de l'ordre, du lieu, et de combien elle est plus digne que l'homme. Et puis après je l'ai démontré par la religion, par leur naturel, par des lois humaines, et par diverses autres exemples, raisons, et autorités que j'ai rapportées les unes parmi les autres. Je n'en ai toutefois point tant dit, que je n'en aie encore laissé beaucoup d'autres à dire, par ce que je n'ai point été apêtissé à écrire par une ambition ou recommandation de moi-même, que par mon devoir et vérité. De peur que je n'eusse été vu ravir comme sacrilège, à ce sexe tant dévotieux, le lot et l'honneur qui lui est du, comme si j'eusse voulu dérober par-dessous, le talent, que l'on [64] m'aurait baillé à garder, si je me fusse tu. Que si quelqu'un, plus curieux que moi, recouvre quelque raison que je n'ai point touchée, laquelle il pensera se pouvoir accommoder à cette petite œuvre, tant s'en faudra que je m'estimerai être repris par lui. Mais plutôt soulagé, en tant qu'il aura rendu notre labeur meilleur par son habileté. Je finirai donc ce petit traité, n'ayant eu en intention d'en faire un plus gros volume.

FIN